

CORONAVIRUS COVID-19

Les informations essentielles du plan de déconfinement

2 juin 2020

Pour vos enfants et leur scolarité

Le risque de contagiosité chez les enfants et les jeunes est désormais décrit par les scientifiques comme probablement inférieur au reste de la population. Le retour en classe progressif des élèves initié le 11 mai se poursuit : toutes les écoles ont rouvert progressivement depuis le 2 juin. Il s'agit d'une urgence sociale et d'un impératif éducatif. Un ensemble de règles est mis en place pour garantir la sécurité sanitaire des élèves et des enseignants.

Concrètement, votre établissement ou votre mairie vous informent des modalités pratiques de réouverture.

Depuis le 2 juin dans les départements verts :

- au collège, les classes de 4^e et 3^e rouvrent progressivement - je vérifie auprès de l'établissement de mon enfant ;
- les lycées généraux et technologiques rouvrent progressivement pour certaines classes - je vérifie auprès de l'établissement de mon enfant ;
- les lycéens de première n'ont pas à passer l'oral du baccalauréat de Français ; ce sont les notes du contrôle continu qui seront prises en compte ;
- les lycéens seront invités à un entretien individuel avec l'équipe pédagogique pour ce qui est de leur orientation, particulièrement s'ils n'ont pas de solution Parcoursup satisfaisante.

Depuis le 2 juin dans les départements orange (Île-de-France, Guyane et Mayotte) :

- au collège, les classes de 6^e et 5^e rouvrent progressivement dans la limite de 15 élèves par classe, voire les classes de 4^e et 3^e selon les capacités d'organisation des établissements - je vérifie auprès de l'établissement de mon enfant ;
- les lycées généraux et technologiques rouvrent uniquement pour les entretiens individuels avec les équipes pédagogiques pour le rattrapage du baccalauréat et pour l'orientation des élèves. Le port du masque sera obligatoire ;
- les lycéens de première n'ont pas à passer l'oral du baccalauréat de Français ; ce sont les notes du contrôle continu qui seront prises en compte ;
- les lycéens professionnels seront accueillis pour assurer les certifications professionnelles et pour s'entretenir individuellement avec les équipes pédagogiques ;
- à Mayotte, les écoles primaires ont commencé à rouvrir mais les collèges et lycées ne rouvriront qu'à un rythme adapté à la situation sanitaire du territoire.